

Nº17

JANVIER 2022

à propos

LE JOURNAL DES LOCATAIRES D'HABITAT DE LA VIENNE





En bref

Iteuil : en plein cœur de la réhabilitation



En direct

L'office réalise sa première opération d'habitat inclusif



On vous dit tout

La règle des 3 "R" et le monde de demain







Mixité et proximité, au cœur de notre développement quotidien

Edito

Offrir de plus en plus de logements permettant de réaliser des économies d'énergie et de réduire vos charges locatives : voilà notre engagement et notre priorité pour l'année qui s'annonce. Tout comme faire que la mixité et la proximité soient au cœur de notre développement quotidien : un engagement qui se concrétise dans nos missions d'accompagnement pour que chaque personne, indépendamment de sa situation économique ou sociale, de son handicap ou de son âge, soit logée dignement. Cette année encore, nous resterons à votre écoute et à vos côtés malgré un contexte sanitaire encore bien incertain, contre lequel la mobilisation de nos équipes représente une force majeure sur laquelle vous pouvez compter.

Et c'est sincèrement que je tiens à vous adresser, au nom de l'ensemble du Conseil d'Administration, mes meilleurs vœux pour 2022!

Henri COLIN

Président du Conseil d'administration



OFFERT AVEC VOTRE MAGAZINE:

l'agenda de poche Habitat de la Vienne 2022 !

Souple et léger, le format idéal pour être sûr de n'oublier aucun rendez-vous.

En bref

Don d'un véhicule Habitat de la Vienne à la PRAM



Le 29 novembre dernier, Habitat de la Vienne a fait don d'un de ces véhicules à l'association PRAM, Plateforme Régionale d'Accès à la Mobilité. Spécialisée dans la collecte, la remise en état professionnelle et la revente solidaire de voitures d'occasion, l'association vise à lever les freins à la mobilité rencontrés par la population résidant en Nouvelle Aquitaine. Pour leur remise en état, la PRAM s'appuie sur son réseau régional de garages solidaires répartis sur l'ex-région Poitou-Charentes [La Rochelle, Angoulême, Cognac, Saintes et Niort]. Les véhicules retapés sont vendus à des prix attractifs avec carte grise et garantie de trois mois incluse, à des personnes en difficulté socioprofessionnelle, puis dirigées vers l'association par des prescripteurs de la PRAM. La plateforme joue un rôle important dans l'accessibilité à l'emploi et permet à toutes et à tous de jouer un rôle dans un projet d'utilité sociale. C'est le 5ème véhicule cédé par Habitat de la Vienne à la PRAM et certainement d'autres à venir très prochainement.

Sommaire

Edito p. 02

En bref p. 03

Don d'un véhicule Habitat de la Vienne à la PRAM Don d'un sapin à la ville de Mirebeau Réhabilitation d'Iteuil Chèque énergie : 100€ pour 5,8 millions de foyers

Grand angle p. 04

Service relations sociales : nos équipes restent à votre écoute

En direct p.06

L'Office réalise sa première opération d'habitat inclusif

On vous dit tout... p. 06

La règle des 3 "R" et le monde de demain

Devenez propriétaire p. 08

Terrains et pavillons à vendre



Gardons le lien!

Parce que nous souhaitons maintenir le lien avec l'ensemble de nos locataires, notre journal est accessible à tous, en version numérique sur notre site internet et continue à vous être adressé en papier par voie postale.

Notre journal est imprimé sous la norme 100% PEFC qui atteste que le bois à l'origine du papier provient de forêts gérées de manière durable.





A l'occasion des fêtes, Habitat de la Vienne fait don d'un sapin à la ville de Mirebeau



Cité Rousseau, un grand sapin risquait de tomber sur un pavillon et menaçait d'endommager les réseaux de canalisations. Afin d'éviter tout dommage, ce grand sapin a été coupé fin novembre pour commencer sa deuxième vie. Trônant sur la place de la Mairie, il se nomme aujourd'hui « Sapin de Noël ». En cours de décoration par la ville, Monsieur Girardeau, Maire de Mirebeau, explique que chaque année, un habitant fait don d'un sapin. Cette année, c'est Habitat de la Vienne qui s'est proposé afin d'offrir à la ville le fameux Sapin. Mais ce n'est pas tout! Chacun participe à l'ambiance de Noël: les enfants de l'école ont confectionné des décorations qu'ils iront installer sur le bas

du sapin en décembre. Vous pouvez déjà venir l'admirer et le voir briller la nuit!

Réhabilitation d'Iteuil: Appartement témoin



Démarrés en novembre 2020, les travaux de réhabilitation de la cité de la Chaumellerie à Iteuil continuent de se poursuivre. Au total, ce sont 73 logements qui seront refaits à neuf pour une livraison en 2022. Les travaux sont d'envergures puisqu'ils concernent à la fois les extérieurs [nettoyage des façades, modification des habillages des rez-dechaussée...], les parties communes [modification des halls d'entrées et

des cages d'escalier] ainsi que l'intérieur des logements (amélioration des cuisines, sanitaires, pièces à vivre et chambres). Un appartement témoin a également été aménagé pour être mis à disposition de nos locataires. Le coût de revient total HT de l'opération est estimé à plus de 2,5 millions soit un budget de plus de 34 000€ HT de travaux par appartement sans augmentation de loyer pour les locataires.

Chèque énergie : 100 euros pour 5,8 millions de foyers en décembre



Face à la hausse exceptionnelle des prix de l'énergie, en particulier de l'électricité et du gaz, le Gouvernement a décidé d'attribuer aux 5,8 millions de ménages bénéficiaires du chèque énergie 2021, une aide exceptionnelle de 100€. Ce nouveau chèque leur sera envoyé en décembre 2021 sans aucune démarche de leur part.

Mais aussi...

En janvier, hausse annuelle du lover



Vntée par le Conseil d'Administration d'Habitat de la Vienne, qui s'est tenu le 27 octobre 2021, une hausse des loyers de +0,42%, sera applicable au 1er janvier 2022 (sous réserve des dispositions de la loi de Finances 2022). Cette évolution suit celle de l'inflation, et notamment l'Indice de Référence des Lovers (IRL) du second trimestre 2021. Habitat de la Vienne est lui aussi soumis à l'augmentation de l'ensemble de ses coûts, dont celui des travaux. En effet, l'indice du coût de construction a évolué de + 3.88 % au second trimestre 2021. Cette hausse des loyers est nécessaire pour que l'Office puisse maintenir sa capacité d'entretien des logements, mais aussi, plus généralement, la qualité de service apportée à ses locataires.



Vous changez d'adresse mail ou de numéro de téléphone ? Restons en contact!

Pour ne rien manquer de nos dernières actualités, n'oubliez pas de nous informer si vous changez de coordonnées personnelles [adresse postale, mail, téléphone...]. Cela vous permettra de rester informé via nos différents supports de communication : newsletter, journal locataires et bien plus encore!

Grand angle



Parce que face à des difficultés (accident de la vie, perte d'emploi, séparation...), il n'est pas toujours évident de savoir vers qui se tourner, A Propos vous fait découvrir le service des Relations Sociales d'Habitat de la Vienne mobilisé et à votre écoute au quotidien.

Chacun d'entre nous peut être confronté à des difficultés temporaires ou durables : face à ces épreuves, Habitat de la Vienne vous offre un accompagnement adapté et vous guide pour trouver ensemble des solutions.

PRÉVENIR LES SITUATIONS D'IMPAYÉS

Parce qu'il est parfois difficile d'affronter une situation financière qui se dégrade, ou de se repérer dans les démarches administratives d'aides (voir notre encadré ci-contre), souvent peu ou mal connues, le service des Relations Sociales vous accompagne quotidiennement afin de prévenir les retards de paiements de loyers et de garantir un suivi personnalisé de votre situation. Notre mission, identifier avec vous, les solutions personnalisées pouvant

être mises en œuvre : mutation, mise en place d'un plan d'apurement adapté à vos ressources, orientation vers notre réseau de partenaires, vérification des droits (prime d'activité, etc), et plein d'autres encore.

L'expérience montre que si le locataire et le bailleur agissent très vite et en concertation, les situations extrêmes peuvent être évitées. Notre volonté : permettre à chaque famille de conserver son logement.

Dès le premier impayé, contactez au plus vite nos conseillers afin de trouver avec eux une réponse adaptée à votre situation : prendre contact rapidement avec nos services, c'est limiter la dégradation d'une situation qui peut entraîner des procédures lourdes et coûteuses.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

À partir du 1er trimestre 2022, le service social étoffera ses missions par l'arrivée de 2 conseillers sociaux complétés par la présence de 5 assistants précontentieux et de 2 assistants contentieux : l'objectif, renforcer la mission d'accompagnement social, grâce à un travail de proximité et de suivi des locataires les plus fragiles afin de trouver des solutions durables.

INFOS LOCATAIRES

Des difficultés pour la gestion de votre budget ? Créez ou connectez-vous à votre espace client sur https://monlogementetmoi.habitatdelavienne. fr : retrouvez le solde de votre loyer sur la page d'accueil ainsi que de nombreuses fonctionnalités en quelques clics. Pour toute question, appelez-nous au 05 49 45 66 76

VOS INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS



AGENCE DE CHÂTELLERAULT

Samuelle PERRODIN

Châtellerault Ville (hors Ozon, le Lac, les Renardières) Tél.: 05 49 85 86 75 s.perrodin@habitatdelavienne.fr

Stéphanie DA SILVA

Châtellerault ville (Ozon, le Lac,les Renardières) et Grand Châtellerault (sauf St-Genest d'Ambière, Scorbé-Clairvaux et Colombiers) Tél.: 05 49 85 86 71 s.dasilva@habitatdelavienne.fr

ANTENNE DE NEUVILLE

Samuelle PERRODIN

Antenne de Neuville Tél.: 05 49 85 86 75 s.perrodin@habitatdelavienne.fr

AGENCE DE POITIERS

Agathe POURIN

Agence de Poitiers (Sauf Bellejouanne) Tél.: 05 49 18 55 95 a.pourin@habitatdelavienne.fr

Sébastien MOYA

Quartier Bellejouanne uniquement Tél.: 05 49 18 55 94 s.moya@habitatdelavienne.fr

ANTENNES DU FUTUROSCOPE / LOUDUN

CHAUVIUNT

Martine MOREAU Tél.: 05 49 18 55 91 m.moreau@habitatdelavienne.fr

ANTENNES DE GENÇAY MONTMORILLON

Sébastien MOYA

Tél.: 05 49 18 55 94 s.moya@habitatdelavienne.fr

À SAVOIR...

Vous avez une difficulté de paiement, vous n'arrivez pas à solder votre dette auprès de votre bailleur? Des aides peuvent, sous certaines conditions, être sollicitées auprès de différents organismes tels que le Fonds Solidarité Logement de la Vienne, Action logement, la CAF, la MSA, ou encore les caisses de complémentaire retraite.

Nouveaux services:

Les Points conseils budgets proposent un service gratuit de conseils, d'accompagnement ou d'orientation en matière budgétaire.

Les Maisons France Services se développent sur le territoire afin d'accompagner des usagers dans les démarches administratives numériques.

En direct

> L'OFFICE RÉALISE SA PREMIÈRE OPÉRATION D'HABITAT INCLUSIF



La Résidence Mézième construite sur le lotissement de la Chaume à Saint-Benoît

Première opération du genre, Habitat de la Vienne a réalisé en partenariat avec Nexity, la construction d'un foyer d'hébergement et des logements en habitat inclusif: l'établissement accueille aujourd'hui des personnes en situation de handicap sensoriel, grâce à un parcours résidentiel adapté.

Situé à Saint Benoît, le projet porte sur la création de 29 logements répartis en deux zones distinctes. D'un côté, le foyer hébergement de la Chaume, qui comprend 19 appartements T1 bis ainsi que divers locaux de service (bureaux, salle polyvalente, laverie). Ce foyer accueille des adultes en situation complexe de handicap travaillant à l'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) de la Chaume, structure adaptée au handicap sensoriel.



La seconde zone a été réalisée sous la forme d'un immeuble d'habitat inclusif, adossé au foyer d'hébergement. Cette partie comprend 10 logements T2 et est également destinée à l'accueil de personnes avec une déficience sensorielle, en capacité de vivre en logement avec un accompagnement spécifique proposé par le dispositif de l'Habitat Inclusif (dont des travailleurs retraités de l'ESAT).

L'établissement a été rendu pleinement accessible aux personnes à mobilité réduite et aux personnes avec une déficience sensorielle grâce à l'intégration de mains courantes, de contrastes de couleurs afin de distinguer plus facilement les portes et les poignées, des garde-corps surélevés, des sonnettes équipées d'un dispositif "flash visuel", des volets roulants motorisés, des détecteurs de fumée avec signaux sonores et visuels en cas d'alarme incendie. L'ensemble du site est géré par l'APSA qui accompagne des personnes de tout âge, sourdes, aveugles et sourdaveugles, et assure l'instruction, la formation professionnelle, l'insertion des personnes en situation de handicap.



On vous dit tout...

LA RÈGLE DES TROIS "R" ET LE MONDE DE DEMAIN

éduire, Réutiliser et Recycler, sont les « 3R » indispensables pour adopter une consommation plus responsable. En agissant individuellement avec quelques gestes simples, nous pouvons tous préserver notre environnement. Vous trouverez ci-dessous quelques conseils pour mieux consommer tout en vous permettant également de réaliser des économies pour votre portefeuille!

Réduire nos déchets et/ ou réutiliser pour moins jeter

Le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas en anticipant dès l'achat ! Par exemple :

- Privilégier les produits réutilisables
- Choisir les **produits les moins emballés** ou acheter en vrac
- Opter pour des objets facilement réparables
- **Louer ou emprunter les objets** dont on a rarement besoin
- **Entretenir ses appareils** pour allonger leur durée de vie.

On peut également donner une seconde vie à ses objets grâce aux gestes suivants :

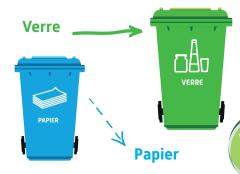
- Réparer ou donner plutôt que jeter
- Acheter d'occasion plutôt que neuf
- Transformer pour donner une seconde vie

Pour vous aider, la plateforme lesbonneshabitudes.gouv.fr regroupe un ensemble d'outils pratiques pour agir au quotidien : géolocalisation des points de collecte, guide du tri, annuaire des réparateurs, conseils et astuces, etc.



Trier pour mieux recycler

Conformément à l'article 7 du règlement d'habitation, chaque locataire doit transporter ses ordures ménagères, revues, papiers, verres, jusqu'aux emplacements réservés et les répartir dans les différents conteneurs prévus à cet effet dans le cadre du tri sélectif.



Merci de respecter les consignes de tri en déposant vos déchets en verre dans les bornes à verre mises à votre disposition près de chez vous.

Le tri sélectif

Nous vous indiquons les grandes lignes, mais renseignez-vous tout de même sur les consignes de tri de votre commune.

Globalement, le bac jaune ou le sac jaune doit recevoir :



Les emballages métalliques.



Les emballages plastiques et polystyrène.



Les cartonnettes et briques alimentaires.



Pensez aussi à déposer vos vêtements, votre linge de maison, vos chaussures, etc. dans les points d'apports dédiés !

Bon à savoir : zoom sur les encombrants!



Pour rappel, il est interdit de déposer différents encombrants dans les parties communes ou locaux communs de l'immeuble : chaises, roues, pneus, sommiers, matelas, canapés, etc. Les déchetteries sont aujourd'hui les seuls lieux où doivent être déposés les encombrants par les locataires (se renseigner auprès de la mairie pour connaître le lieu et les horaires d'ouverture). A Poitiers, les encombrants font l'objet d'une collecte spécifique, ils ne sont pas ramassés avec les ordures ménagères sous peine d'amende.

Afin de vous débarrasser de vos encombrants, vous pouvez facilement prendre rendezvous pour un ramassage à domicile. Appelez le 118 418 et dites " COLLECTE " pour connaître les modes de prise en charge de vos encombrants [numéro surtaxé].

Devenez propriétaire



À VENDRE à Usson-du-Poitou



Pavillon à étage T5 de 101 m² comprenant :

- · Au rez de chaussée : entrée avec rangements, séjour, cuisine fermée, 1 chambre et WC
- · A l'étage : dégagement avec dressing, 3 chambres et salle de bains
- · Garage et jardin
- · Chauffage électrique
- · DPE: D / GES: B

69 000 € + frais de notaire réduits

(Ref. Usson de Poitou - 0200 0001)

À VENDRE à Ceaux-en-Loudun - Lieu dit « Guigne »



Maison en pierre à rénover de 59 m² composée :

- · d'une entrée, pièce de vie avec cuisine, une chambre, salle de bains, WC et cellier.
- · Combles aménageables.
- Jardin
- · DPE: vierge

69 000 € + frais de notaire réduits

(Ref. Ceaux en Loudun 0338 0001)

Contact

Pour toute information sur les annonces, contactez

Julie Koessler
Assistante commerciale
j.koessler@habitatdelavienne.fr
06 11 30 35 80

Habitat de la Vienne 33, rue du Planty BP 27 - 86180 Buxerolles 05 49 45 66 76

Toutes les annonces

sur www.habitatdelavienne.fr rubrique « devenir propriétaire »